Séance thématique : un agenda renouvelé pour le financement durable de l'éducation

Date et heure : 4 décembre – 10 h 30 à 12 h 00

But de la séance :

Cette séance abordera le changement fondamental qui s'impose dans la mobilisation des financements pour répondre à l'ampleur des défis actuels en matière d'éducation, en évoluant d'un financement fragmenté, destiné à combler les écarts, vers des modèles d'investissement durables et favorables au système. À l'heure où le financement de l'éducation devient de plus en plus complexe, la séance invitera le Conseil à réfléchir au rôle du GPE – à la fois en tant que fonds et en tant que partenariat – dans la promotion de ce changement.

En s'appuyant sur le modèle national de renforcement du système du GPE, la discussion explorera comment le partenariat peut aider les pays à structurer et à aligner toutes les sources de financement – publiques, concessionnelles et privées – autour de programmes de réforme pilotés par les pays. Les membres discuteront de la manière dont une approche de financement durable pourrait faire de l'éducation un véritable pont entre les réalités budgétaires et les besoins sociétaux – en aidant les pays à financer ce qui transforme et à transformer ce qui est financé, grâce à des investissements pérennes qui produisent des résultats d'apprentissage équitables.

Objectifs de la séance :

- Réfléchir aux enseignements tirés du GPE 2025 et discuter de la façon dont le GPE devrait évoluer dans le contexte actuel pour conserver sa pertinence et son impact dans son soutien aux pays partenaires.
- Mettre en lumière le leadership des pays partenaires dans la voie du financement durable en matière d'éducation, en intégrant les ressources nationales, l'aide publique au développement (APD), ainsi que les capitaux philanthropiques et privés.
- Discuter des défis, des contraintes et des opportunités émergentes dans l'alignement des financements et des réformes, et examiner comment le GPE peut aider au mieux les pays partenaires à mettre en place des approches plus durables en matière de financement de l'éducation.

Informations générales :

- Pour relever les défis actuels dans le secteur de l'éducation, notamment la hausse de la dette, la pression démographique, le dérèglement climatique et l'instabilité économique, il est nécessaire d'adopter une approche radicalement différente pour mobiliser des financements. Cette approche doit être pilotée par les pays et accorder une place centrale aux finances publiques, tout en mettant à profit les financements de l'APD et les

Réservé à l'usage officiel

financements concessionnels en tant que capital catalyseur afin de débloquer de manière intégrée des investissements philanthropiques et privés additionnels.

- Au fil du temps, l'investissement dans l'éducation permet de renforcer les finances publiques, tout en augmentant l'assiette fiscale. En effet, des niveaux plus élevés de scolarisation conduisent à une augmentation de l'emploi formel, à une baisse du recours à l'aide sociale et à des recettes fiscales plus importantes, créant une marge de manœuvre budgétaire durable grâce à la croissance et à la stabilité à long terme.
- Pour exploiter pleinement ce potentiel, il est essentiel que les pays considèrent l'éducation comme une priorité budgétaire, en soutenant le secteur par des investissements continus, le renforcement des recettes nationales et la mise en œuvre de réformes budgétaires d'envergure. Les gouvernements doivent jouer un rôle de chef de file en créant des stratégies cohérentes qui reposent sur de multiples sources – budgets nationaux, aide, financement concessionnel et capital privé ou philanthropique – tout en les intégrant dans une approche unifiée, de manière à renforcer les systèmes publics plutôt qu'en créer de nouveaux. Dans certains cas, cette approche peut inclure des outils ciblés comme des impôts spécifiquement affectés à l'éducation ou des allègements de dette conditionnels qui réorientent les paiements de la dette vers le financement d'écoles.
- La mobilisation des ressources, à elle seule, ne suffit pas à renforcer les systèmes éducatifs ni à améliorer la qualité des apprentissages. Les pays ont également besoin d'une solide gestion des finances publiques et de robustes capacités institutionnelles pour s'assurer que les fonds – quelle qu'en soit la source – soient alloués, exécutés et suivis de manière efficace, et alignés sur les priorités sectorielles et les objectifs nationaux de développement. Le renforcement de ces systèmes est essentiel pour transformer les financements en résultats concrets et bâtir des systèmes éducatifs à la fois résilients et autonomes, capables de maintenir les avancées sur le long terme.
- Dans ce contexte, l'innovation ne consiste pas à inventer de nouveaux instruments financiers, mais à repenser la manière dont les ressources financières sont mobilisées, structurées et combinées, afin de renforcer les systèmes fiscaux et éducatifs. Il faut pour cela séquencer et aligner les capitaux nationaux, concessionnels, philanthropiques et privés au sein d'un cadre durable, de sorte que le financement devienne un véritable catalyseur au service de la viabilité budgétaire et de la transformation du système à long terme.

Déroulement

Président : À confirmer

Heure	Description
10 h 30 à 10 h 35 (5 min)	**Ouverture et mise en contexte –** Directrice générale du GPE
10 h 35 à 10 h 50 (15 min)	**Aperçu de l'approche du GPE en matière de financement durable –** Raphaelle Martinez, économiste principale, Finance durable

10 h 50 à 11 h 20 (25 min)	**Il n'existe pas de solution universelle – étude de cas nationaux** Le financement durable de l'éducation se manifeste différemment selon les contextes nationaux. Pour illustrer cette diversité, nous avons sélectionné trois cas parmi des contextes fragiles et de petites économies à faible revenu, des systèmes à revenu intermédiaire de la tranche inférieure présentant des contraintes en matière d'efficience et de petits États insulaires soumis à des tensions budgétaires. Les représentants des pays partageront de brèves réflexions sur leurs défis respectifs et leurs réalités budgétaires afin de susciter une discussion sur le rôle du GPE dans différents contextes, et sur la manière dont le partenariat peut aider au mieux les pays à élaborer des voies de financement durable, pilotées à l'échelle nationale, en faveur de l'éducation. Discussion libre sur les possibilités qui existent, dans un tel contexte, pour aider les pays à accroître les ressources consacrées à l'éducation et à obtenir de meilleurs résultats dans ce secteur
11 h 20 à 11 h 55 (40 min)	**Discussion du Conseil**
11 h 55 à 12 h 00 (5 min)	**Conclusion :** Récapitulatif et conclusion du président